

Sur le procédé

Omniconfort 2s3 lé semi-libre

Famille de produit/Procédé : Procédé de revêtement de sol à pose particulière à usage bâtiment

Titulaire :

Société GERFLOR SAS

1, Place Verrazzano-CS
FR-69258 LYON CEDEX 09
Tél. : 04 74 05 40 00
Email : contact@gerflor.com
Internet : www.gerflor.com

Distributeur :

Société UDIREV SAS

8, Rue Nicolas Copernic-ZI du Coudray
FR-93600 AULNAY SOUS BOIS
Tél. : 01 45 91 66 37
Email : contact@udirev.com
Internet : www.udirev.com

AVANT-PROPOS

Les avis techniques et les documents techniques d'application, désignés ci-après indifféremment par Avis Techniques, sont destinés à mettre à disposition des acteurs de la construction **des éléments d'appréciation sur l'aptitude à l'emploi des produits ou procédés** dont la constitution ou l'emploi ne relève pas des savoir-faire et pratiques traditionnels.

Le présent document qui en résulte doit être pris comme tel et n'est donc **pas un document de conformité ou à la réglementation ou à un référentiel d'une « marque de qualité »**. Sa validité est décidée indépendamment de celle des pièces justificatives du dossier technique (en particulier les éventuelles attestations réglementaires).

L'Avis Technique est une démarche volontaire du demandeur, qui ne change en rien la répartition des responsabilités des acteurs de la construction. Indépendamment de l'existence ou non de cet Avis Technique, pour chaque ouvrage, les acteurs doivent fournir ou demander, en fonction de leurs rôles, les justificatifs requis.

L'Avis Technique s'adressant à des acteurs réputés connaître les règles de l'art, il n'a pas vocation à contenir d'autres informations que celles relevant du caractère non traditionnel de la technique. Ainsi, pour les aspects du procédé conformes à des règles de l'art reconnues de mise en œuvre ou de dimensionnement, un renvoi à ces règles suffit.

Groupe Spécialisé n° 12 - Revêtements de sol et produits connexes

Versions du document

Description	Rapporteur	Président
Extension commerciale au Document Technique d'Application n° 12/20-1800_V2	FAU Gilbert	RIVIERE Yann

Avis du Groupe Spécialisé

Compte tenu des engagements :

- de la société GERFLOR SAS de ne fournir à la société UDIREV SAS, en vue de la commercialisation sous la dénomination Omniconfort 2s3 lé semi-libre, que le procédé Transit 2s3 Semi-Libre,
- de la société UDIREV SAS, de ne distribuer sous l'appellation commerciale Omniconfort 2s3 lé semi-libre, que le procédé Transit 2s3 Semi-Libre que lui fournit la société GERFLOR SAS.

Le Groupe Spécialisé n° 12 - Revêtements de sol et produits connexes de la Commission chargée de formuler les Avis Techniques, a formulé sur le procédé Omniconfort 2s3 lé semi-libre, le même Avis que celui formulé sous le n° 12/20-1800_V2 aux mêmes conditions et pour la même durée.

Cet Avis Technique sera rendu caduc par dénonciation de l'une des parties.